

AALS
SCI au capital de 1 300 000 €
Siège social : 4 rue Honoré Chevalier
75006 PARIS
989 374 434 RCS PARIS

**PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE LA GERANCE**

LE DEUX MARS DEUX MILLE VINGT SIX
A DIX HUIT HEURES

Monsieur Romain LAMBERT, agissant en sa qualité de gérant de la société dénommée AALS, société civile immobilière au capital de 1 300 000 €, dont le siège social est actuellement sis 4 rue Honoré Chevalier 75006 PARIS

- après avoir rappelé les termes de l'article 4 des statuts de ladite SCI AALS, savoir :

.../...
« Le siège social pourra être transféré en tout autre endroit de la commune ou du département sur simple décision de la gérance et partout ailleurs en vertu d'une décision extraordinaire de la collectivité des associés »

- décide de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Transfert du siège social
- Mise à jour corrélative des statuts
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

Monsieur Romain LAMBERT décide de transférer le siège social à compter du 09/03/2026 du 4 rue Honoré Chevalier 75006 PARIS au 16 avenue du Général Leclerc 75014 PARIS, adresse des biens immobiliers dont la SCI AALS vient de faire l'acquisition aux termes d'un acte reçu par Maître Arnaud THORAVALE, Notaire associé à Rueil-Malmaison (92)

DEUXIEME DECISION

En conséquence de la décision qui vient d'être prise, M. Romain LAMBERT décide de modifier les statuts comme suit :

ARTICLE 4 : SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé au 16 avenue du Général Leclerc 75014 PARIS

(Le reste de l'article demeure inchangé)

TROISIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture



M. Romain LAMBERT
Associé et gérant